

_ Lettre municipale



Chers concitoyens bonjour,

Après un hiver très humide, le printemps pointe le bout de son nez. Espérons que cette nouvelle saison soit agrémentée de bons et beaux jours.

Les travaux ont repris dans notre village, soyez patients car ceux-ci sont faits pour améliorer votre sécurité et votre bien vivre. Les revêtements des routes du lotissement Le Prayon ont été menés à bien et sans retard.

La signalisation des chemins intra-muros pour un parcours de 1h à 1h30 est en cours de réalisation. Il vous permettra de voir votre village sous un nouvel angle.

La plantation d'une dizaine de pins Sylvestre dans différents lieux viendra compléter les différentes essences déjà présentes dans la commune.

Quelques changements au sein de notre conseil municipal (une nouvelle conseillère et une nouvelle adjointe) permettent d'assurer la continuité de nos actions et missions de service public. Il en est de même pour la venue d'une nouvelle employée. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

Cette année la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 aura lieu le 7 mai au matin sur le parvis de l'église avec la participation d'élèves de l'école.

le vous souhaite une bonne lecture.

Armand PATRIGNANI, maire de Fèves

Monument aux morts

Pour des raisons de sécurité, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'espace d'accueil, le monument aux morts a été déplacé. Initialement implanté à côté de la Chapelle Damien rue haute, il se trouve maintenant en face de la mairie au dessus du parvis de l'église.









Nous souhaitons la bienvenue à Mme Marie-Pierre TOSCANO, nouvel agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). Elle a été embauchée pour remplacer une ATSEM qui partira à la retraite en fin d'année. Elle est en poste depuis le mois de février.

Conseil Municipal des Jeunes







Durant les vacances de février/mars, une partie des membres du Conseil Municipal des Jeunes a commencé à décorer la nouvelle boîte à livres. Lors d'une prochaine séance, d'autres membres viendront la terminer. Celle-ci sera installée au niveau de la salle des fêtes . Nous vous invitons d'ores et déjà à mettre de côté des livres pour les y déposer.

Carnaval de l' APE

Dans une joyeuse ambiance et avec un animateur au top, les enfants ont pu s'amuser et fêter Carnaval bien au chaud dans la salle des fêtes.

L'APE avait tout prévu pour les petits et les grands.

Certains adultes ont même relevé le défi de venir déguisés, en particulier M. le maire accompagné de sa première adjointe.





Vandalisme

Une guirlande du sapin rue Haute a été intentionnellement sectionnée. Cet acte malveillant vient pénaliser tous les habitants du village et aura un coup pour la commune. L'équipe de rédaction n'a pas reçu de texte des élus de l'opposition.

ensemblepourfeves@gmail.com
Khedidja BOUHENNA
Daniel MASSENAT
Joël VUILLAUME
ENSEMBLE POUR FEVES

Visite de l'Evêque de Metz



Au mois de janvier, l'Evêque de Metz, Philippe BALLOT, accompagné de missionnaires des cinq continents, a été accueilli par M. le Maire et le président du conseil de Fabrique. Ce groupe est venu pour découvrir l'église de Fèves. Les commentaires de M. René SCHREIBER sur l'histoire de ce beau monument classé ont été particulièrement appréciés. L'après-midi s'est achevé par la visite de la mairie avec une collation offerte par le conseil de fabrique.

Un moment d'échange convivial apprécié par tous les participants.



La disparition de Bertrand ARDISSON, conseiller municipal remplaçant, a touché tous vos élus.

Investi dans notre commune ainsi que dans nos associations, il avait intégré notre équipe « Fèves autrement ensemble ».

Il avait l'œil critique, averti et toujours de bon conseil auprès de notre municipalité.

Son absence laisse un grand vide.



La Communauté de Communes, Rives de Moselle, vous accompagne



D'autres d'informations sur le site de Rives de Moselle (https://www.rivesdemoselle.fr)

PROGRAMMATION LEVER DE RIDEAU 2024



Samedi 1 juin à 20H / **La maitresse en maillot de bain** par la Compagnie CELAP. Samedi 28 septembre à 20H/ **La Souricière** d'Agatha Christie par la Ban d'rôle.

A Fèves:

Dimanche 21avril à 15H/ **Chorale Le Virelais** de Marange-Silvange. Samedi 30 novembre à 20H / **La demande en mariage** d'Anton Tchekhov suivi de **L'Azote** de René de Obaldia par la Compagnie Des Masques, des Voix.



Travaux



Au lotissement le Grand Pré,

de nouveaux panneaux indiquant le numéro des rues ont été installés en remplacement des anciens. De même **Rue haute**, un nouveau panneau pour indiquer la mairie et l'église a été implanté au début de la rue.





Pour répondre à un besoin et permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder à **la salle des fêtes** plus facilement, un dépose minute a été mis en place. Le marquage au sol viendra finaliser cet aménagement.



Rue haute, pour sécuriser l'entrée du village et réduire les prises de vitesse, des écluses provisoires ont été mises en place pour une période d'essai.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou commentaires.



Au lotissement le Prayon, la chaussée a été refaite. Merci aux riverains pour leur patience.





Au périscolaire, le palier et les escaliers ont été réparés et enduits d'un revêtement anti-dérapant.

Conseil municipal

Suite à la démission de Mme Julie OBRECHT-HILAT de son poste d'adjointe et de conseillère municipale, Mme Nicole BUAT a fait son entrée en tant que conseillère municipale depuis février 2024. Mme Marjorie CANU a été élue à l'unanimité le 25 mars 2024 comme nouvelle adjointe. Elle a comme délégations principales les finances, le suivi du budget et les économies d'énergies.



Nouvelle conseillère

Mme Nicole BUAT



Nouvelle adjointe

Mme Marjorie CANU

Elections européennes : 9 juin 2024.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales communales, consulaires ou complémentaires peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration.

Listes électorales

Le formulaire d'inscription sur les listes électorales est disponible en Mairie. Toutes les autres démarches sont également disponibles sur https://www.service-public.fr

La mairie vous accueille lundi de 13h à 18h, mardi de 8h30 à 12h, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h et jeudi de 13h à 17h

17 Rue Haute - 57280 FÈVES

203.87.51.14.28

@ : mairie@villagedefeves.frSite : www.villagedefeves.fr: village de Fèves

Panneau Pocket : Fèves

